

---

Jour de séance 36

le mardi 28 mars 2017

13 h

Prière.

Conformément à l'article 10 du Règlement, l'hon. M. Ames soulève la question de privilège relativement à une demande de renseignements soumise par les médias afin que la correspondance d'un employé du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture leur soit communiquée.

---

M. Higgs offre ses condoléances à la famille du regretté Leland W. McGaw, ancien député progressiste-conservateur provincial du comté de Charlotte, de 1967 à 1974, et de Charlotte-Ouest, de 1974 à 1987. L'hon. M. Ames se joint à M. Higgs à cet égard.

---

M. Higgs (Quispamsis) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de membres du conseil paroissial de St. Joseph's qui s'opposent aux avortements cliniques financés par l'Assurance-maladie. (Pétition 26.)

---

M. Wetmore (Gagetown-Petitcodiac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 27.)

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Boudreau :

57, *Loi concernant la recherche ;*

58, *Loi concernant la Loi sur l'éducation et la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé ;*

par l'hon. M. Melanson :

59, *Loi modifiant la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée ;*

par l'hon. M<sup>me</sup> Rogers :

60, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick.*

---

Pendant le dépôt des projets de loi, le président de la Chambre interrompt les délibérations et demande aux personnes dans les tribunes de s'abstenir d'enregistrer les délibérations.

---

---

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mercredi 29 mars 2017, la deuxième lecture des projets de loi 57, 58, 59 et 60 sera appelée.

---

L'hon. M. Doucet annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 56, 54, 17, 31 et 55 soit appelée.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 56, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Albert, vice-président, assume sa suppléance.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 56 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 56, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur les agences de recouvrement*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 54 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 54, *Loi modifiant la Loi sur les agences de recouvrement*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> LeBlanc assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h 10.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport sur le rendement 2015-2016, Bureau du  
vérificateur général du Nouveau-Brunswick (27 mars 2017).